

DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 06 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six du mois d'avril à onze heures et trente minutes, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Grégory DORTE, 1^{er} Vice-Président du SDEY, dûment convoqués le trente-et-un mars deux mil vingt-trois.

Présents : Patrice CHASSERY - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Grégory DORTE - Jacky GUYON - Joël NAIN - Michel PANNETIER - Richard ZEIGER

Absents : Daniel ALLANIC - Jacques BALOUP - Gilles BONNEAU (suppléant d'Alexandre BOUCHIER) - Patrick BUTTNER - Jérôme DELAVault - Claude DEPUYDT - Jean DESNOYERS - Emmanuel DUCHE - Guillaume DUMAY - Michel FOURREY -- Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Frédéric GUEGUEN - Jorge GUILHOTO - Bernard HARCHEN - Didier IDEs - Jean-Luc KLEIN - Michaël LAVENTUREUX - Jean-Luc LEGER - Philippe LENOIR - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Véronique MAISON - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Gérard MICHAUT - Lionel MION - Patrick OFFREDI - Michel PAPINAUD - Denis POUILLOT - Jean-Luc PREVOST - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Chantal ROYER - Sylvain SABARD - Sébastien SABOURIN - Gilles SACKEPEY

Pouvoirs : Jean-Noël LOURY donne pouvoir à Rémy CLERIN
Philippe MAILLET donne pouvoir à Michel PANNETIER

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Richard ZEIGER

Nombre de Membres en exercice :	46
Nombre de Membres présents :	8
Nombre de suffrages exprimés :	-
Votes Pour :	-
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° 30/2023

Objet : Quorum non atteint

Conformément à la convocation du 31 mars 2023, le Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne s'est réuni le jeudi 06 avril 2023 à 11h30, dans les locaux du SDEY à Migennes, avec pour ordre du jour :

- Annule et remplace la délibération n° 15/2023 - Ouverture et création d'un budget annexe IRVE ;
- Annule et remplace la délibération n° 16/2023 - Dérogation participation du budget principal au budget annexe ;
- Annule et remplace la délibération n° 17/2023 - Budget annexe IRVE.

Après appel nominal des présents, Monsieur DORTE, désigné en qualité de Président de séance, constate l'absence de plus de la moitié des membres en exercice. Le Comité Départemental se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 089-200047181-20230412-DE30_2023-DE

Il renvoie ainsi la séance au mardi 11 avril 2023 à 11h30, même localité. Une nouvelle convocation sera adressée aux membres du Comité Syndical avec le même ordre du jour. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.

Fait et délibéré en séance

Le 06 avril 2023

Le Président

Jean-Noël LOURY

